

***Séance régulière du  
Conseil scolaire fransaskois  
Vendredi 19 juin 2026 (13h00)  
En mode virtuel***

**Procès-verbal**

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert  
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille  
Rosemarie Gelsinger, Région n° 3 de Regina  
Roger Gauthier, Région n° 5 de Saskatoon  
Monica Ferré, Région n° 6 de Zenon Park  
Oumnia Tahiri, Région n° 8 des Battlefords  
Elizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école de St-Isidore  
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Les membres suivants du Conseil scolaire sont absents :

Nathan Poirier, Région n° 1 de Bellegarde  
Michel Lepage, Région n° 4 de l'école Providence

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général  
Anne-Marie Chevalier, Directrice (intérim) Partenariats & Prog. Culturelle  
Claude-Jean Harel, Directeur des communications par intérim  
Catherine Liffra, Adjointe exécutive à la direction générale  
Nigel McCarthy, Directeur général aux opérations

**I. Ouverture**

**1.1 Bienvenue**

La présidente du CSF, Mme Geneviève Binette, souhaite la bienvenue et remercie tant les membres du CSF que le personnel du CÉF de leur présence à cette séance régulière en personne à Regina.

La présidente constate que le quorum est atteint. Elle appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 19 juin 2026 à 13h00.

La conseillère scolaire, Mme Monica Ferré, procède ensuite à la lecture du mot de bienvenue du CSF :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants droit de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés

qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.

- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement de la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12<sup>e</sup> année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Cris, des Saulteaux et des Nakoda/Nakota ainsi que le pays natal des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 19 juin 2026 et  
\*\*assentiment sur la correspondance*

**26.040 MONICA FERRÉ :** Que le CSF adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 19 juin 2026 tel que présenté.  
**ADOPTÉ**

**26.041 OUMNIA TAHIRI :** Que le CSF adopte par assentiment le point 3 de la correspondance, tel que présenté lors de la séance du 19 juin 2026.  
**ADOPTÉ**

1.3 *Déclaration de conflits d'intérêts*

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

La présidente du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts, qu'il soit actuel, perçu ou potentiel, peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

1.4 *Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 22 mai 2026*

**26.042 ROSEMARIE GELSINGER :** Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 22 mai 2026, tel que présenté lors de la séance du CSF du 19 juin 2026.  
**ADOPTÉ**

**II. Directions du Conseil**

2.1 *Points d'information*

2.1.1 *Rapports de suivis de la Direction générale*

M. Ronald Ajavon, Directeur général du CÉF, présente aux membres du CSF les rapports suivants :

- Rapport du 3ème trimestre 2025-2026 (mars, avril et mai 2026)
- États financiers du 3ème trimestre 25-26 (ébauche)

**26.043 ÉLIZABETH PERRAULT :** Que le CSF reçoive les rapports de suivi de la Direction générale tels que présentés lors de la séance régulière du 19 juin 2026.  
**ADOPTÉ**

2.1.2 *Rapport sur les permissions d'admission*

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général, des rapports sur les demandes de permission d'admission pour l'année scolaire 2025-26, à savoir :

- Le sommaire des demandes de permission d'admission 2025-26 au 10 juin 2026 ;
- Les permissions d'admission du 8 mai au 10 juin 2026 ;

- Les permissions d'admission par catégorie.

**26.044 OUMNIA TAHIRI :** Que le CSF reçoive les rapports sur les permissions, tels que présentés lors de la séance du 19 juin 2026.

**ADOPTÉ**

*2.1.3 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc*  
Sans objet.

*2.1.4 Dates à retenir*

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 10 juin 2026 comprenant les diverses dates connues à ce jour.

*2.2 Décisions*

*2.2.1 Adoption du budget 2026-2027*

Ronald Ajavon, Directeur général présente aux membres du CSF l'ébauche du budget 2026-27. Il en expose les principales orientations et répond aux questions des membres.

**26.045 ROGER GAUTHIER :** Que le CSF adopte le budget 2026-2027 pour un total des dépenses de 54 514 596 \$, tel que présenté lors de sa séance régulière du 19 juin 2026, en conformité avec la Loi sur l'éducation de 1995.

**ADOPTÉ**

*2.2.2 Rapport des ressources humaines*

**26.046 MARIA LEPAGE :** Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 13h18, lors de sa séance régulière du 19 juin 2026, en présence de la Direction générale du CÉF.

**ADOPTÉ**

**26.047 GUY ROBERGE :** Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 19 juin 2026 à 13h33.

**ADOPTÉ**

**26.048 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines pour la période du 24 mai au 11 juin 2026, tel que présenté lors de sa séance régulière du 19 juin 2026.

**ADOPTÉ**

*2.3 Entretien Préventif et de Rénovation (EPR)*

Le plan triennal (de 2027-28 à 2029-30) du programme d'entretien préventif et de rénovation (EPR) est présenté par M. Ronald Ajavon, Directeur général.

**26.049 ROGER GAUTHIER :** Que le CSF approuve la liste des travaux à réaliser sur les 3 prochaines années (2027-28 ; 2028-29 et 2029-30) telle que présentée lors de sa séance régulière du 19 juin 2026 et accepte de compléter le formulaire du ministère de l'Éducation conformément à cette liste.

**ADOPTÉ**

*2.4 Rapports des comités et représentants*

*2.3.1 Comité stratégique*

Sans objet.

*2.3.2 Comité des finances et de vérification*

Le président dudit comité, M. Roger Gauthier, présente les réclamations qui ont été examinées par le Comité Finances lors de ses rencontres des 26 novembre 2025, 28 janvier et 20 mai 2026. Il propose au CSF d'entériner les réclamations examinées et présentées.

**26.050 GENEVIEVE BINETTE :** Que le CSF adopte les réclamations examinées par le Comité Finances et telles que présentées lors de la séance régulière du 19 juin 2026.

**ADOPTÉ**

*2.3.3 Comité de gouvernance et des politiques*

Sans objet.

*2.3.4 Comité de reconnaissance*

Sans objet.

*2.3.5 Comité des ressources humaines*

Sans objet.

*2.3.6 Représentant auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina*

Sans objet.

*2.3.7 Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA*

La représentante auprès du comité exécutif du SSBA, Mme Élisabeth Perreault, présente un compte rendu verbal.

*2.3.8 Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF*

Le représentant au Conseil d'administration de la FNCSF, M. Roger Gauthier fait un rapport oral sur l'organisation des prochains congrès de la FNCSF.

*2.3.9 Représentant auprès de la table des élus*

Sans objet.

**26.051** MARIA LEPAGE : Que le CSF reçoive les rapports oraux des présidents ou représentants des comités de travail et comités ad hoc du CSF ainsi que des représentants du CSF auprès des organismes extérieurs.

**ADOPTÉ**

**III. \*\*Correspondance**

Le CSF a adopté par assentiment le point 3 de la correspondance.

**IV. Délégations et présentations spéciales**

**V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière**

**VI. Tour de table et clôture de la séance**

*6.1 Points saillants*

*6.2 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)*

*6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 22 mai 2026*

Le rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 22 mai 2026 a été présenté aux membres du CSF.

*6.2.2 Autoévaluation de la séance du 19 juin 2026*

Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le mardi 30 juin 2026 à midi.

*6.3 La prochaine séance*

La prochaine séance du CSF aura lieu le vendredi 25 septembre 2026, à 13 heures, en mode virtuel.

*6.4 Levée de la séance du 19 juin 2026*

**26.052** MARIA LEPAGE : Que le CSF lève la séance régulière du 19 juin 2026, en mode virtuel, à 13h45.

**ADOPTÉ**

  
Présidence

  
Secrétaire